

MÉMOIRE POUR LE BAPE
Projet minier de Nouveau Monde Graphite

Par
SOPHIE THIBAUT-DENIS
RÉSIDENTE DU DOMAINE LAGRANGE

20 FÉVRIER 2020

Ma petite histoire...

Je m'appelle Sophie Thibault-Denis et j'habite le domaine Lagrange, à deux petits kilomètres et demi du projet de mine du projet de mine de Nouveau Monde Graphite.

J'ai acheté ma propriété il y a 4 ans. Cet achat était un projet et un rêve familial. Un rêve d'air pur, d'eau claire, de forêt et de paix.

Nouveau Monde Graphite transforme notre rêve en cauchemar, et il va sans dire que jamais ma famille et moi n'aurions acheté cette maison si nous avions su ce qui s'en venait.

Toute mon adolescence et une partie de ma vingtaine, j'étais une canoteuse. Je passais mes étés à parcourir nos cours d'eau et à découvrir nos forêts; c'est ainsi que j'ai découvert et aimé le plus mon Québec. J'ai navigué sur le Lac Taureau, j'ai descendu la rivière Mattawin. J'ai bu de son eau, tous les jours, pendant que je la descendais, sans la filtrer et sans aucune inquiétude, parce que c'était une eau pure et claire. Elle l'est toujours et je la bois encore aujourd'hui, lorsque je me baigne chez moi, dans mon petit coin de paradis.

Le tourisme et la villégiature

C'est l'écotourisme qui m'a amenée à choisir Saint-Michel-des-Saints. Je ne suis pas la seule à avoir choisi la région pour cette raison. Les résidents-villégiateurs représentent 50% de la population locale de la ville de SMDS. La villégiature et le tourisme représentent quant à eux 300 millions de dollars en retombées dans la région. Le pôle du Lac Taureau et de Saint-Michel-des-Saints représente à lui-seul plus de 15 millions de retombées et 300 emplois directs. De plus, près de 55% de la valeur foncière locale (201 millions) est attribuable à la villégiature. Nouveau Monde Graphite tente de vendre son projet comme étant essentiel à l'économie verte. Pourtant, il y en a déjà une économie verte à Saint-Michel-des-Saints: celle du tourisme et de la villégiature,

des économies locales majeures et durables que l'on devrait protéger et renforcer. Le projet de NMG est à mes yeux une menace claire à l'économie touristique de la région.

Les villes fantômes

On peut lire sur la page de la ville que « Choisir Saint-Michel-des-Saints, c'est préconiser un style de vie qui se développe en harmonie avec son environnement afin d'assurer le bien-être de la collectivité. » Comment peut-on croire encore à cela avec un projet comme celui de NMG? Quand je pense à une mine, je ne pense pas à une ville en santé où les résidents sont heureux; je pense à la destruction d'une région, à la mise en danger de ce qui fait sa vitalité économique, à la destruction de la santé de sa faune, de sa flore et de ses résidents.

Je pense aussi à toutes les villes fantômes que j'ai croisées lors de mes expéditions de canot.

Gagnon: Une ancienne ville minière du Québec située à 300 km au nord de Baie-Comeau, sur la Côte-Nord. La Centrale de la Hart-Jaune, avec une puissance installée de 50 mégawatts fut mise en service en 1960. Sa production d'électricité servait à l'origine à alimenter la ville minière de Gagnon et les installations de la Compagnie Minière Québec Cartier. Lorsque la compagnie minière, qui était le principal employeur de la ville, annonça la fin des activités de la mine en 1985, toutes les infrastructures de cette ville ont été fermées et démolies au cours de la même année. Au début des années 1980, la ville comptait environ 4 000 habitants. Aujourd'hui, il ne reste que les vestiges.

Joutel est une ville fantôme située dans la municipalité de Eeyou Istchee Baie-James près de la route 109, entre Amos et Matagami. Établie en 1965 à la suite de l'ouverture de mines d'or, de cuivre et de zinc, la communauté est abandonnée en 1998 quand les réserves de minerais sont assez épuisées pour qu'elles ne soient plus rentables.

Labrieville doit son existence à la forte croissance économique de l'après-guerre qui force le développement accéléré de deux centrales hydroélectriques sur la rivière Betsiamites, à 85 km de la ville de Forestville sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Après la construction et la mise en service des deux centrales, Labrieville cherche désespérément un employeur majeur afin de diversifier son économie, complètement dépendante du personnel d'exploitation des deux centrales. Ce sera toutefois peine perdue. Tout comme le village de Rapide-Blanc en Mauricie, qui devait lui aussi son existence à l'éloignement de la centrale électrique des zones peuplées, le village de Labrieville a été victime des progrès technologiques réalisés en matière de télécommunications et de télécommande au début des années 1970. En 1974, Hydro-Québec démantèle Labrieville et la majorité des maisons est transportée dans un nouveau quartier de Forestville. Les autres maisons, l'école et l'église seront rasées.

Quand la ville de Saint-Michel-des-Saints va vivre seulement pour la mine, et par la mine, et que ce qui la fait principalement vivre en ce moment - l'écotourisme et la villégiature - sera disparu à cause de la mine, que va-t-il rester, après que la mine ait fermé? Rien.

Et qu'on ne s'y méprenne pas, ça va arriver. Il n'y aura plus d'écotourisme ni villégiature si de gros camions circulent en permanence, s'il y a des explosions et du bruit du matin au soir, si l'eau devient polluée - pire: toxique, si la qualité de l'air diminue. Les touristes et amateurs de nature quitteront; les villégiateurs aussi. Et l'économie de la ville de Saint-Michel-des-Saints, ce sera uniquement la mine.

Pour moi, accepter le projet de mine de Nouveau Monde Graphite, c'est accepter que Saint-Michel-des-Saints meure dans 26 ans tout au plus, si tout va bien. Et par « si tout va bien » j'entends si tout va bien pour l'entreprise minière, pas pour nous, les résidents.

Parce que rien de tout ça n'est pour nous.

Les mines... rapportent-elles vraiment plus qu'elles nous en coûtent?

Quand je pense à une mine à ciel ouvert, je pense à Malartic, et au documentaire « Trou Story » de Richard Desjardins.



Voici la façon dont on présente ce documentaire, en quelques lignes. « Dans un pays aux richesses minières exceptionnelles, les compagnies minières ont historiquement payé peu d'impôts sur leurs activités, tandis que les municipalités continuent d'avoir la responsabilité de construire et d'entretenir les routes sur lesquelles roulent les camions qui emportent ces richesses à l'étranger. »

Je ne vois pas pourquoi Nouveau Monde Graphite ferait mieux que les autres.

J'aimerais y croire, mais vous ne m'avez pas convaincue.

Vos belles paroles ne m'ont pas convaincue. Elles me semblent calculées; j'ai l'impression qu'elles servent à endormir notre vigilance, pour mieux faire passer votre grosse pilule.

Des questions qui préoccupent la population

Qu'advient-il des belles intentions environnementales de NMG, si ses profits ne sont pas aussi élevés qu'escomptés ou, pire, que l'entreprise fait faillite?

Qu'arrivera-t-il de l'électrification des transports?

Qu'arrivera-t-il de ces méthodes novatrices (et non éprouvées!) proposées pour empêcher la pollution de l'eau?

Lors de la fermeture de la mine, si vous n'avez plus assez d'argent, qu'advient-il de la décontamination?

Comment peut-on s'assurer que l'entreprise, quoi qu'il arrive, soit légalement tenue responsable de restaurer et décontaminer le site d'opération, et ce, pendant les 10 années suivant la dernière année d'opération de celle-ci?

Y a-t-il un plan mis en place qui protège la municipalité contre d'éventuels problèmes financiers de l'entreprise minière?

Et qu'arrivera-t-il si vous vendez?

Par ailleurs, je suis très préoccupée par la qualité de l'air et de l'eau, laquelle est exceptionnelle en ce moment à Saint-Michel-des-Saints et sera assurément affectée dans l'éventualité où le projet minier de NMG verrait le jour. Je me demande qui s'assurera de tester la qualité de l'eau, compte-tenu que bon nombre de résidents (dont je fais partie) s'approvisionnent en eau grâce à un puits artésien et non via le système d'aqueduc de la ville? À quelle fréquence les tests de qualité seront-ils effectués? Il est important de noter qu'à Montréal, par exemple, l'eau est testée plusieurs fois par jour. De quelle façon les résidents seront informés des résultats de ces tests? Comment pouvons-nous être assurés que ces tests seront effectués par une firme indépendante et que leurs frais ne devront pas être couverts par les citoyens? Évidemment, les mêmes questions s'appliquent pour les tests sur la qualité de l'air...

Un projet incompatible avec l'urgence climatique actuelle, ou un projet « faussement environnemental »

À mes yeux, le projet de mine de Nouveau Monde Graphite est un désastre environnemental et est inconcevable dans l'époque à laquelle on vit. Nous sommes dans une ère de crise environnementale où l'urgence de la situation n'est plus à prouver et où chaque geste compte. Je cherche ce qu'il pourrait y avoir, à COURT TERME, de profitable d'un point de vue environnemental dans le projet de NMG, et je ne trouve pas.

D'abord, les termes « volontés » et « éventuellement » sont constamment utilisés lorsque NMG parle d'électrifier le fonctionnement de la mine. Aucune certitude n'est exprimée quant à l'électrification de ce projet. L'entreprise minière affirme elle-même qu'au cours des 5 premières années d'opération de sa mine (au minimum), il y aura utilisation quotidienne d'une flotte de 50 camions fonctionnant au diesel. Ensuite, une déforestation importante est prévue pour extraire le graphite, traiter les déchets, construire des routes pour transporter le graphite, apporter suffisamment d'électricité vers les lieux d'opération de la mine, etc. Non seulement cette déforestation détruit la forêt et le poumon naturel de Saint-Michel-des-Saints, mais elle se fera avec l'utilisation de machinerie lourde ne fonctionnant pas à l'électricité.

La biodiversité est aussi menacée par le projet de NMG (près d'une dizaine d'espèces fauniques à « statut particulier » est considérée comme menacée). La qualité de l'air et de l'eau est également fortement compromise par le projet de la minière, et cela, pour toute la durée de vie de la mine et même au-delà de celle-ci. Les résidus de poussière dans l'air, le bruit et la destruction d'écosystèmes ne sont que quelques autres de mes nombreuses préoccupations.

Si le projet de NMG voit le jour, ce sont 107 millions de tonnes de déchets miniers qui seront générés pendant les 26 années d'opération de la mine, déchets qui contiennent plusieurs substances toxiques pour l'environnement, dont des acides et des métaux lourds. Daniel Tokatélof de l'Association pour la Protection du Lac Taureau affirme : « Si autorisé, le projet

générerait des millions de tonnes de résidus miniers acides, chargés de métaux lourds. La technologie proposée pour stocker ces résidus n'est pas éprouvée. La moindre défaillance entraînerait un risque de contamination des eaux de surface et souterraines pour les 100 prochaines années, voire davantage. C'est véritablement une bombe environnementale à retardement pour la région. »

Des méthodes de traitement de déchets non éprouvées

Nouveau Monde Graphite n'a pas bien fait ses devoirs: la méthode proposée pour l'enfouissement de millions de tonnes de déchets miniers n'est pas éprouvée; les risques de pollution de l'eau sont encadrés par des procédures encore inédites et expérimentales. L'ingénieur minier Jim Kuipers souligne que la méthode proposée de « co-déposition » des déchets miniers « à sec », avec « une barrière capillaire en couverture », demeure « hautement spéculative, non testée et non prouvée ». Dr. Marion, aussi ingénieur avec plus de 30 ans d'expérience et professeur émérite à l'École Nationale Supérieure de Géologie de l'Université de Lorraine (France), abonde dans le même sens. Il déplore notamment « le manque de données cruciales » dans les tests actuels de la mine pour « empêcher la réactivité chimique des minéraux contaminants ». Il souligne que le stockage proposé des déchets miniers « n'est démontré ni au niveau géochimique ni des risques réels d'oxydation et de mobilisation des contaminants ». Par ailleurs, nous avons appris en novembre dernier que les données de la cellule expérimentale ne sont pas disponibles car celle-ci sera construite au printemps 2020. Aucun résultat sur l'efficacité de cette nouvelle technologie à contenir la pollution de l'eau en acides et en métaux lourds, tant pour les eaux de surface que pour les eaux souterraines, ne sera donc disponible avant 2021.

En novembre dernier, une coalition d'élus municipaux, d'experts, de citoyens et d'organismes environnementaux appelait Québec à mettre en œuvre 5 conditions afin que la transition énergétique et l'électrification des transports aient meilleure mine.

<http://www.quebecmeilleuremine.org/sites/default/files/2019-11-ConditionsPourQueElectrificationAitMeilleureMine.pdf>

Les conditions sont les suivantes:

1. Réduction à la source
2. Protection de l'environnement
3. Aménagement du territoire et respect des collectivités locales
4. Principe pollueur-payeur
5. Critère d'investissement responsable

Il m'apparaît clair que NMG ne répond pas à ces cinq conditions.

Un projet risqué au niveau financier

Le marché international actuel n'a pas besoin du produit de cette mine pour s'approvisionner en graphite; entre 2009 et 2018, les réserves mondiales de graphites sont passées de 71 millions à 300 millions de tonnes. Cela représente une augmentation de 323% et des réserves de graphite pour les 300 prochaines années. Le promoteur de NMG est confronté à un marché du graphite sursaturé avec une abondance de l'offre mondiale et une chute de plus de 50% du prix de son action. Qui plus est, aucun contrat de vente n'est confirmé à long terme; la minière affirme avoir un contrat de vente à court terme de 25k tonnes, soit à peine 1% de sa production totale envisagée sur 26 ans.

Québec peine déjà à nettoyer le passif des sites miniers contaminés, évalué à plus de 1.2 milliard en dette collective. Pourquoi s'encombrer d'une mine supplémentaire, catastrophe naturelle en devenir, alors que nous n'avons pas besoin de la ressource naturelle pour laquelle on l'établit?

Une mine n'est pas un plus-value pour la planète actuellement, pas plus qu'elle ne l'est pour l'économie du Québec ou pour les résidents de Saint-Michel, et j'en appelle à tous les Saints pour que celle de Nouveau Monde Graphite ne voie jamais le jour.